

Conseil de faculté

Résumé du procès-verbal de la séance du jeudi 14 décembre 2023, 16h15, Géopolis 2227

Accueil

Niklas Linde ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux membres du Conseil, puis énumère les excusés.

1. Ordre du jour

1. Ordre du jour.....1
2. Approbation du procès-verbal n° 189 de la séance du 02.11.2023 et de son résumé ..1
3. Communications des représentants FGSE au Conseil de l'UNIL.....1
4. Communications du Doyen2
5. Communications de l'Ecole2
6. Communications de la Recherche3
7. Présentation du projet du nouveau plan d'études du Bachelor3
8. Validation du Mémento sur l'organisation et le déroulement des évaluations3
9. Congés scientifiques 24-25, préavis (C Arnsperger, N Chèvre, MH Derron, N Linde, O Müntener, ME Perga, E Reynard)4
10. Désignation de Clémence Maire, représentante suppléante des étudiantes et étudiants au sein de la Commission de mobilité5
11. Désignation d'Ofélie Rosselet, représentante suppléante des étudiantes et étudiants .. pour la Géographie au sein du Conseil de l'Ecole5
12. Demandes d'accueil *Starting Grant*, préavis (AJ de Vries, D Gogishvili, G Losapio, N Santodomingo, R Vaucher).....5
13. Demandes d'accueil *Advanced Grant*, préavis (C Hassler, L Lavier).....5
14. Discussion autour des boursiers6
15. Divers, interpellations et propositions.....6

L'ordre du jour est adopté.

2. Approbation du procès-verbal n° 189 de la séance du 02.11.2023 et de son résumé

Niklas Linde demande aux membres du Conseil s'ils ont des remarques ou des demandes de modification à apporter au procès-verbal n°189 et à son résumé.

Une modification est demandée, qui concerne uniquement le procès-verbal confidentiel.

Le procès-verbal, avec la modification, et son résumé sont adoptés.

3. Communications des représentants FGSE au Conseil de l'UNIL

Niklas Linde rappelle qu'Olivier Reubi, un des représentant·e·s de la FGSE au Conseil de l'UNIL, et également membre du Bureau du CUNIL, a accepté de rapporter les discussions des séances du CUNIL aux membres du Conseil de faculté.

Olivier Reubi informe que la dernière séance a eu lieu le 7 décembre durant laquelle les **membres du Bureau** ont été renouvelés.

Le Bureau du CUNIL a annoncé qu'une **séance extraordinaire** est prévue le 1^{er} février 2024 afin de permettre à la Direction et au CUNIL de discuter du rapport de l'Assemblée de la transition et des mesures concrètes qui seront prises au printemps prochain.

La Direction a communiqué les informations suivantes :

- Le **budget 2024 révisé**, soit après l'annonce du montant définitif de la subvention cantonale, a été présenté. Bien que l'augmentation budgétaire, qui représente une hausse de 2.8% par rapport à l'année précédente, soit positive dans le contexte actuel, elle demeure en-deçà des demandes déposées par l'UNIL.
- La **Cour des comptes** a effectué deux audits. Le premier s'est focalisé sur le financement de la FBM et du CHUV. Le second, dont le rapport n'est pas encore finalisé, porte sur la procédure d'achat et la procédure d'engagement.
- La Direction a **interdit un match de foot** dont le but était d'obtenir un soutien financier en faveur du Croissant Rouge en Palestine. Le Recteur a expliqué que la raison de ce refus était purement administrative et non un positionnement politique de l'UNIL.
- La Direction a été contactée par la délégation du Président français **Emmanuel Macron** pour organiser une rencontre avec les étudiant·e·s le 16 novembre. La sécurité était assurée par la police cantonale, Fedpol et la sécurité de l'Élysée, et non par l'UNIL.
- La Direction a sélectionné dix personnalités inspirantes pour créer un nouvel organe consultatif externe appelé « **Advisory Board** ». Cet organe, qui s'est réuni pour la première fois le 24 octobre, est un outil pour la Direction lui permettant d'obtenir des regards critiques sur ses initiatives stratégiques.
- La Direction, en accord avec la DGES, va entreprendre la **révision de la LUL** en trois étapes : d'abord en consultant les dicastères de la Direction, puis le Conseil de l'UNIL, plus précisément la Commission juridique, et enfin les Facultés. Le calendrier n'est pas encore connu.
- La Direction a répondu à l'interpellation de David Spring « Pour que MyUNIL devienne notre UNIL ». En 2024-2025, une refonte complète du **site UNIL.ch** est prévue afin de différencier l'accès pour les utilisateur·trice·s internes et externes.

Niklas Linde demande à l'assemblée de se manifester en cas de questions. Personne ne prenant la parole, le Doyen remercie Olivier Reubi qui quitte l'assemblée.

4. Communications du Doyen

Niklas Linde remercie les personnes qui se sont impliqués dans l'organisation de la **fête des diplômé·e·s** organisée en l'honneur des étudiant·e·s de la FGSE récemment gradué·e·s en bachelor, master et doctorat. Cet événement, qui a eu lieu le 1^{er} décembre et qui a réuni 780 personnes, fut un succès.

Stuart Lane a accepté de reprendre *ad interim* la **direction de l'IDYST** durant le congé maternité de l'actuelle Directrice d'institut Georgina King, soit d'avril à septembre 2024.

5. Communications de l'Ecole

Valérie Boisvert a deux communications :

- La **réforme du Bachelor** a bien avancé ; reste encore des ajustements à y apporter.
- La **journée de l'enseignement**, dont le thème n'a pas encore été défini, est prévue le 2 février.

6. Communications de la Recherche

Marie-Elodie Perga a trois communications :

- Le 30 novembre au Palais de Rumine, 235 personnes ont assisté à la **fête des 20 ans** conjointe entre la FBM et la FGSE. L'événement, également diffusé en ligne, s'est globalement bien passé.
- La Commission de la recherche a analysé les projets **FINV** et **Matterhorn Grant 2024**. Parmi les douze FINV soumis, huit ont été acceptés, un a été refusé, deux ont reçu un financement partiel et un a été retiré. Les trois projets Matterhorn Grant déposés ont tous été validés en raison de leur qualité. La procédure relative au financement des projets Matterhorn Grant doit être revue et corrigée, car elle semble manquer de clarté.
- **L'Assemblée de la transition**, constituée de membres de l'UNIL tirés au sort a soumis son rapport à la Direction. Il contient 28 objectifs, dont 22 ont été acceptés par la Direction. Ces objectifs vont structurer la politique de la Direction dès maintenant et pour ces 10/15 prochaines années.

7. Présentation du projet du nouveau plan d'études du Bachelor

Valérie Boisvert rappelle brièvement le contexte de la réforme du Bachelor. L'auto-évaluation du Bachelor aurait dû intervenir en amont, mais un moratoire sur les auto-évaluations a été déposé à l'échelle de l'UNIL. Les réformes récentes des Masters et la perspective d'améliorer la continuité entre les programmes de Bachelor et ceux des Masters sont les raisons principales de ce projet de réforme. En outre, lors de présentations du plan d'études du Bachelor, il était difficile d'expliquer les différences entre les orientations et les sous-orientations.

Avant la réforme, le Bachelor comptait trois orientations et deux d'entre elles étaient subdivisées en sous-orientations. Dans la nouvelle structure, l'organisation de l'orientation « géologie » est conservée, l'orientation « sciences de l'environnement » se concentre sur les sciences naturelles de l'environnement et l'orientation « géographie, environnement et sociétés » sur les aspects des sciences humaines et sociales.

La partie propédeutique possède trois axes mieux identifiés. Les éléments communs en propédeutique restent le module 1 « Initiation aux orientations » et quelques cours transversaux dans les modules 2, 3 et 4. Les modules « Méthodes de base » et « Sciences de base » proposeront désormais des cours différents selon l'orientation pour mieux correspondre aux besoins de formation.

Le projet du plan d'études a été présenté au Conseil de l'Ecole. Certains cours nécessitent encore des précisions notamment sur leurs intitulés et des ajustements sur les modalités d'enseignement ou d'évaluation. La question de la transition doit aussi être traitée afin de garantir aux étudiant·e·s qui ont commencé leur Bachelor cette année de pouvoir poursuivre leurs études selon l'ancien plan d'études.

8. Validation du Mémento sur l'organisation et le déroulement des évaluations

Valérie Boisvert rappelle qu'un mémento est en général un document de référence, et celui-ci contient toutes les informations sur l'organisation et le déroulement des évaluations. Les modifications apportées à ce Mémento, qui ont été préavisées favorablement par le Conseil de l'Ecole, sont les suivantes :

- La mise en conformité du document avec le langage inclusif ;
- L'ajout, au point A, de la définition des examens et des validations ;
- La suppression, au point C1, de la nécessité d'obtenir une dérogation de l'Ecole pour étendre le rendu de validation de niveau Master au-delà de la fin de la période de cours ;
- La suppression du point D3 : les procès-verbaux de notes n'ont plus besoin d'être signés.

Après validation, le Mémento mis à jour sera disponible sur le site de la Faculté.

Le Conseil de faculté vote à main levée et valide les modifications apportées au Mémento.

9. Congés scientifiques 24-25, préavis (C Arnsperger, N Chèvre, MH Derron, N Linde, O Müntener, ME Perga, E Reynard)

Niklas Linde informe que le Décanat a reçu sept demandes de congé scientifique, dont celle de Othmar Müntener qui concerne un changement de période.

Niklas Linde demande si les membres ont des questions au sujet de la demande de Christian Arnsperger.

Un ajustement est apporté sur le mode de suppléance du cours « Excursions en environnement ».

Le Conseil de faculté vote à main levée et préavise favorablement la demande de congé de Christian Arnsperger.

Concernée, **Nathalie Chèvre** sort de la salle.

Niklas Linde précise que la demande de Nathalie Chèvre arrive avant les huit ans requis, mais elle a évoqué des raisons familiales et sa prise de responsabilité durant ce Décanat pour demander un congé sept ans après son engagement définitif en tant que MER.

Le Conseil de faculté vote à main levée et préavise favorablement la demande de congé de Nathalie Chèvre.

Nathalie Chèvre réintègre la séance.

Niklas Linde relève que la demande de Marc-Henri Derron est standard.

Le Conseil de faculté vote à main levée et préavise favorablement la demande de congé de Marc-Henri Derron.

Concerné, **Niklas Linde** donne la parole à Valérie Boisvert et sort de la salle.

Valérie Boisvert donne la possibilité aux membres de poser des questions. Personne ne prenant la parole, les membres du Conseil passent au vote.

Le Conseil de faculté vote à main levée et préavise favorablement la demande de congé de Niklas Linde.

Niklas Linde réintègre la séance.

Niklas Linde rappelle qu'Othmar Müntener avait déposé sa demande de congé scientifique l'année précédente pour le printemps 2024. Il souhaite repousser au printemps 2025 pour des raisons d'ordre familial.

Le Conseil de faculté vote à main levée et préavise favorablement la demande de repousser le congé d'Othmar Müntener.

Concernée, **Marie-Elodie Perga** sort de la salle.

Niklas Linde informe que la demande de Marie-Elodie Perga arrive à la fin de sa septième année d'enseignement à l'UNIL, mais les conditions pour l'octroi exceptionnel d'un congé après une période de moins de huit ans sont remplies.

Le Conseil de faculté vote à main levée et préavise favorablement la demande de congé de Marie-Elodie Perga.

Marie-Elodie Perga réintègre la séance.

Niklas Linde informe qu'Emmanuel Reynard demande à anticiper d'un semestre son congé scientifique qui sera le dernier avant sa retraite prévue en 2032.

Le Conseil de faculté vote à main levée et préavise favorablement la demande de congé d'Emmanuel Reynard.

10. Désignation de Clémence Maire, représentante suppléante des étudiantes et étudiants au sein de la Commission de mobilité

Niklas Linde demande que les membres du Conseil se prononcent sur la désignation de Clémence Maire au sein de la Commission de mobilité en tant que représentante suppléante des étudiant·e·s.

Concernée, **Clémence Maire** sort de la salle.

Le Conseil de faculté vote à main levée et accepte d'élire Clémence Maire à la Commission de mobilité.

Clémence Maire réintègre la séance.

11. Désignation d'Ofélie Rosselet, représentante suppléante des étudiantes et étudiants pour la Géographie au sein du Conseil de l'Ecole

Niklas Linde demande que les membres du Conseil se prononcent sur la désignation d'Ofélie Rosselet au sein du Conseil de l'Ecole en tant que représentante suppléante des étudiant·e·s.

Le Conseil de faculté vote à main levée et accepte d'élire Ofélie Rosselet au Conseil de l'Ecole.

12. Demandes d'accueil Starting Grant, préavis (AJ de Vries, D Gogishvili, G Losapio, N Santodomingo, R Vaucher)

Niklas Linde informe qu'Andries Jan de Vries a le soutien de l'IDYST.

Le Conseil de faculté vote à main levée et préavise favorablement sur la candidature d'Andries Jan de Vries.

Niklas Linde donne la possibilité aux membres de poser des questions sur la demande de David Gogishvili, puis demande aux membres du Conseil de voter, sous réserve de l'approbation du Conseil de l'IGD.

Le Conseil de faculté vote à main levée et préavise favorablement sur la candidature de David Gogishvili.

Niklas Linde informe que Gianalberto Losapio est actuellement engagé à l'IDYST en tant que maître assistant Ambizione.

Le Conseil de faculté vote à main levée et préavise favorablement sur la candidature de Gianalberto Losapio.

Niklas Linde informe que Nadia Santodomingo a déjà postulé l'année passée.

La Directrice de l'ISTE confirme que l'institut soutient également son projet pour cette année.

Le Conseil de faculté vote à main levée et préavise favorablement sur la candidature de Nadia Santodomingo.

Niklas Linde informe que Romain Vaucher a également postulé l'année passée et a reçu le soutien de l'ISTE pour cette année.

Le Conseil de faculté vote à main levée et préavise favorablement sur la candidature de Romain Vaucher.

13. Demandes d'accueil Advanced Grant, préavis (C Hassler, L Lavier)

Niklas Linde informe que le Conseil de faculté n'a jamais voté sur ce genre de demande. Les *Advanced Grant* sont destinés à des personnes seniors. Il demande si des membres ont des commentaires d'ordre général.

Niklas Linde ouvre la discussion concernant Christel Hassler pour l'IDYST. Personne ne prenant la parole, les membres du Conseil passent au vote.

Le Conseil de faculté vote à main levée et préavise favorablement sur la candidature de Christel Hassler.

Niklas Linde ouvre la discussion concernant Luc Lavier pour l'ISTE. Personne ne prenant la parole, les membres du Conseil passent au vote.

Le Conseil de faculté vote à main levée et préavise favorablement sur la candidature de Luc Lavier.

14. Discussion autour des boursiers

Niklas Linde informe qu'un membre du corps professoral a émis le souhait que les membres du Conseil discutent de l'accueil des doctorant·e·s boursier·e·s. Il rappelle que l'UNIL propose deux solutions pour compléter les bourses allouées à ces personnes : un complément de bourse versé par le Graduate Campus ou l'engagement sur un contrat PAT à 20%. Il est également possible de les engager comme assistant·e·s sur fonds Etat de Vaud ou sur fonds externes lorsque la bourse est terminée.

Un membre du corps professoral informe avoir renoncé à accueillir des boursier·e·s de la Confédération à cause des conditions financières offertes à ces personnes. Une réflexion sur ces bourses au niveau de la Faculté serait souhaitable.

Un deuxième membre du corps professoral souhaite que la Faculté attire l'attention de la Direction sur la situation de précarité des personnes qui ont actuellement ce statut à l'UNIL. La Faculté devrait prendre position et, pour des questions d'égalité et de diversité, ne plus accepter des doctorant·e·s boursier·e·s.

Un troisième membre du corps professoral trouve que renoncer à les accueillir va à l'encontre de la politique d'internationalisation qui figure dans le plan stratégique de l'UNIL, alors si la Faculté décide de procéder ainsi, elle ne doit pas le faire silencieusement.

Niklas Linde conclut que ce point devra être rediscuté en 2024 avec la Direction.

15. Divers, interpellations et propositions

Un membre du corps intermédiaire rapporte une discussion sur la gestion du calendrier d'utilisation des laboratoires à l'IDYST et se porte volontaire pour obtenir le logiciel de réservation qu'utilisent le CHUV et la FBM.

Niklas Linde l'autorise de regarder ce qui existe sur le marché et de présenter un logiciel lors de la réunion de l'IDYST et de l'ISTE concernant les laboratoires, prévue début 2024.

La parole n'étant plus demandée, **Niklas Linde** remercie les membres du Conseil pour leur participation et clôt la séance à 18h30.

Niklas Linde, Président